



COMMUNIQUE DE LA CEI

La Commission Electorale Indépendante informe les potentiels candidats et candidates aux élections des sénateurs du 16 septembre 2023, ainsi que les partis ou Groupements politiques, que la date limite de la réception des dossiers de candidature demeure le Jeudi 17 août 2023 à 17h précises, délai de rigueur.

Elle insiste auprès de tous et de toutes que cette date de clôture n'est susceptible d'aucun report.

La Commission Electorale Indépendante compte sur la responsabilité et le civisme de tous et toutes pour le respect scrupuleux de la date du jeudi 17 août 2023.

Fait à Abidjan, le 15 août 2023

**Pour le Président et P/o
Le Secrétaire Permanent**

KOUAME Adjoumani Pierre